

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VEGA GRANDE EUROPE

Code ISIN : FR0000449878 Part I

Société de gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI Europe sur une durée minimale de placement recommandée de 7 à 8 ans. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions des pays européens développés. Il est libellé en euro et inclut les dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence sert à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement de cet OPCVM vise à mettre en œuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, et répartie entre plusieurs classes d'actifs, pays et styles de gestion. Le gérant investit dans des produits répondant aux critères d'éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Il s'expose essentiellement aux actions européennes de grande capitalisation, et plus occasionnellement sur d'autres classes d'actifs présentant un risque similaire ou inférieur à celui des actions européennes. Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au minimum à 75% de l'actif net en actions et jusqu'à 25% en produits de taux. L'univers d'exposition s'étend essentiellement sur les pays de la Communauté Economique Européenne, ainsi que la Suisse et la Norvège. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, l'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 75% de l'actif net et ne dépassera pas 120% de l'actif net.
- Le portefeuille de l'OPCVM est essentiellement investi au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA, ou Fonds d'investissement. Ces OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger sous-jacents sont sélectionnés en fonction de critères financiers comme la performance ou des indicateurs de risque, et après une étude approfondie de la qualité de leur gestion. L'investissement dans des FIA ou Fonds d'investissement sera limité à 30% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (revenus et plus-values réalisées).
- Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2.34 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20 % de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, soit 0.01 % sur le dernier exercice clos. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence sera compensée sur un cycle de 5 ans maximum avant que des commissions de surperformance ne deviennent éligibles
------------------------------	---

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

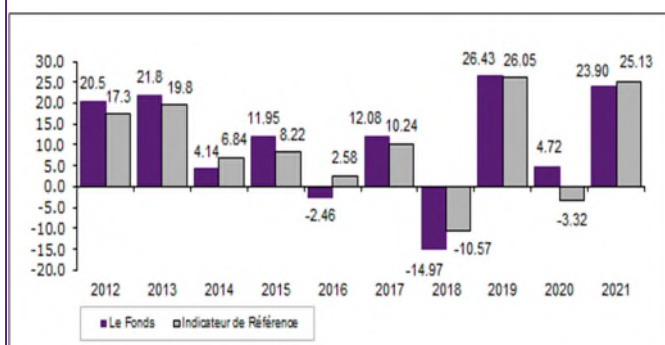
Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du fonds, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.vega-im.com

PERFORMANCES PASSES



■ Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

■ Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

■ La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

■ **Année de création du Fonds** : 2000

■ **Devise** : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
VEGA INVESTMENT MANAGERS – 115 rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris cedex 02
ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com

- Fiscalité : OPCVM éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet : www.vega-im.com
- La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.